

SÉANCE DU
28 JANVIER 2021

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Sollicitation d'une
subvention auprès de la
Caisse d'Allocations
Familiales des Yvelines**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 janvier 2021
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 29 janvier 2021
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 janvier 2021

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUASSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 janvier deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET*, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

*Monsieur FOUCHET présent à partir du dossier 21 A 03

Avait donné procuration :

Monsieur BASSINE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Monsieur de BEAULAINCOURT à Monsieur SOLIGNAC
Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE
Madame FRABOULET à Monsieur RICHARD
Monsieur GREVET à Monsieur BENTZ

Secrétaire de séance :

Monsieur MIGEON

OBJET : SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de son offre globale de service aux familles, la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) a lancé pour 2021 sa campagne d'appels à projets visant à développer et à pérenniser les offres aux familles, réduire les inégalités territoriales et sociales sur son territoire et soutenir l'innovation sociale.

Dans le cadre de cette nouvelle offre, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite solliciter un accompagnement financier dans le cadre des appels à projets « Aides à l'Investissement sur Fonds Locaux » et « Fonds Publics et Territoire » autour du projet global de la Cité de l'Enfance dont le coût total prévisionnel s'élève à 12,4 M € TTC.

La restructuration du groupe scolaire Bonnenfant, avec comme enjeu de devenir une véritable Cité de l'Enfance en cœur de ville, offrira des services d'accueil et pédagogiques depuis la petite enfance jusqu'à la fin de l'élémentaire. Cette structure au service des enfants et de la parentalité sera connectée et offrira des espaces mutualisés et modulaires s'adaptant aux nouveaux usages et besoins des familles avec une capacité d'accueil augmentée.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à candidater aux appels à projets 2021 de la CAFY pour le projet Cité de l'enfance et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

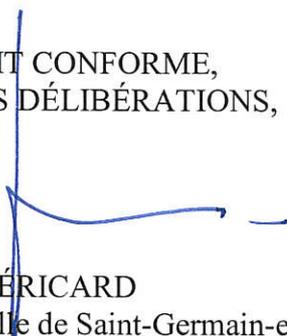
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à candidater aux appels à projets 2021 de la CAFY pour le projet Cité de l'enfance et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye